



Stop



NON À LA DISCRIMINATION SYNDICALE !

#

Mme Fatima YOUNSI, déléguée syndicale CGT, DP, Secrétaire du CE à l'ICOREF (INGENIERIE CONSEIL ORGANISATION RECRUTEMENT FORMATION), a fait l'objet d'une procédure de licenciement pour cause soi-disant économique. L'employeur s'appuie sur des difficultés réelles (ICOREF a vu prolonger sa période de redressement judiciaire) pour se débarrasser d'une représentante des salariés et délégué syndicale CGT qui le dérange.

L'inspection du travail n'a eu aucun mal à refuser le licenciement pour plusieurs raisons :

- Non-respect de la procédure légale,
- Existence de possibilité de reclassement non utilisée par l'employeur,
- Motif économique et choix de la personne non justifié

Suite au refus de l'inspection du travail, l'employeur a fait un recours hiérarchique. Le dossier est revenu devant la direction du travail. Hélas, le fonctionnaire qui instruit le Mme Fatima YOUNSI se comporte comme un ennemi juré de la CGT.

A l'époque où il était inspecteur du travail, il a autorisé 15 licenciements (*a minima*) de délégués syndicaux CGT. A noter que toutes ses décisions ont été cassées ensuite par la justice, ce qui ne l'a pas empêché de continuer.

Il a reçu Mme Fatima YOUNSI en restant fidèle à sa logique et lui a prêté qu'elle ne ferait plus partie de l'entreprise d'ici le mois de juin 2017, sans soulever les vices de procédures pourtant réhivitoires. Il a sans doute profité du fait que ce jour-là aucun dirigeant de la CGT n'a pu accompagner Mme Fatima YOUNSI.

Le SNPEFP-CGT, l'UL-CGT Centre de Marseille, la FERC-CGT s'indignent de tels agissements et demandent dans les plus brefs délais un rendez-vous avec les services du ministère.

Montreuil, le 10 avril 2017



FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr